

**MAIRIE
DE LA TRINITÉ
06340**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 33

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 12 décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le vendredi 29 novembre 2024

OBJET : DELIBERATION N°7 - Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2025 – avis du conseil municipal sur le dérogations accordées par monsieur le Maire

M. Ladislas Polski
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Didier David
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
M. Alain Brunetti
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Maurice Bernardi
M. Alain Junguené
M. Christophe Bosio
M. Gilles Ugolini
Mme Sophie Bournot
Mme Marion Troyat
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
Mme Isabelle Martello
Mme Annick Meynard
Mme Virginie Escalier

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Marie-Pierre Parini représentée par Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par Mme Sophie Bournot
Mme Fabienne Bermond représentée par M. le Maire
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Charlie Ferrero
M. Laurent Portelli représenté par Mme Noëlle Dyot-Gerardin
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Didier David
M. Jean-Marie Fort représenté par Mme Isabelle Martello
M. Didier Razafindralambo représenté par Mme Annick Meynard
M. Guy Ferrandez représenté par Mme Virginie Escalier

ABSENT(E)S :

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le



ID : 006-210601498-20241218-DEL7_OUVERTDOMI-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2024

N° 7

Rapporteur : **MONSIEUR LE MAIRE**

Direction : **Direction des ressources et de l'administration générale**

Objet : **Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2025 - Avis du Conseil Municipal sur les dérogations accordées par Monsieur le Maire**

Domaine : **9 - Autres domaines de compétences - 9.1 Autres domaines de compétences des communes**

Mes chers collègues,

VU la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

VU le Code du Travail et notamment ses articles L.3132-26 et R.3132-21 portant sur l'obligation de consulter au préalable les organisations d'employeurs et des salariés, dans le cadre des dérogations dominicales,

VU la demande de dérogation au repos dominical de la société Auchan en date du 9 septembre 2024, adressée à Monsieur le Maire de La Trinité,

VU la demande de dérogation au repos dominical de la société ACTION LA TRINITE en date du 30 octobre 2024, adressée à Monsieur le Maire de La Trinité,

VU la demande de dérogation au repos dominical de la société MAXI ZOO en date du 29 juillet 2024, adressée à Monsieur le Maire de La Trinité,

VU les courriers du 26 novembre 2024 adressés par la commune aux organisations syndicales et aux employeurs conformément aux dispositions précitées,

CONSIDERANT que le nombre maximum de dérogations dominicales autorisées pour une année est de douze jours,

CONSIDERANT que le nombre de jours de dérogations sollicitées est de 5 par la société Auchan, 5 pour la société MAXI ZOO et également de 5 pour la société ACTION La Trinité,

CONSIDERANT qu'un arrêté municipal fixant les jours d'ouvertures dominicales accordées pour l'année 2025 doit être pris avant le 31 décembre 2024,

CONSIDERANT qu'au préalable à la prise de cet arrêté municipal, une consultation préalable de l'organe délibérant de la commune est requise,

CONSIDERANT qu'il convient de distinguer les activités à prédominance alimentaire, des autres activités.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** pour les commerces de détail, la liste des dimanches fixés dans le cadre des dérogations dominicales pour l'année 2025, sur le territoire communal sous réserve de la conformité à la réglementation départementale, comme suit :

COMMERCES DE DETAIL A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE	AUTRES BRANCHES COMMERCIALES (équipement de la personne, du ménage et du foyer, culture, cadeaux, loisirs...)
30 novembre 2025	30 novembre 2025
7 décembre 2025	7 décembre 2025
14 décembre 2025	14 décembre 2025
21 décembre 2025	21 décembre 2025
28 décembre 2025	28 décembre 2025

- **Autorise** Monsieur le Maire, ou l'un de ses représentants, à engager toutes les formalités administratives requises liées à cette décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Fabien BONNAFOUX

Ladislav POLSKI,

Secrétaire de séance

Maire de La Trinité

Vote du Conseil

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

